

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX DECMEBRE DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT

Le 10 DECEMBRE

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Elodie RELING, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Clément PERRIER, Marc ZIOLKOWSKI

Pouvoirs :

Mme Béatrice BOULANGE donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

Mme Fanny LEBAYLE donne pouvoir à Mme Elodie RELING (arrivée à 21h00)

M. Laurent FOUGEROUX donne pouvoir à M. Gilbert BERTRAND

M. Jacques MEILHON donne pouvoir à Mme Eliane BERTIN

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 25

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 4

CONVOCATION EN DATE : 4 décembre 2020

DATE D’AFFICHAGE : 17 décembre 2020

Objet : Validation du Procès-verbal de la séance du 20 novembre 2020 -

-----n°2020/100

Monsieur le Maire, expose que le procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2020 a été établi.

Il est proposé au Conseil Municipal de l'adopter.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

Adopte le procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2020.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire
Bernard ROMIER

